



L'unité de valorisation énergétique de Rungis



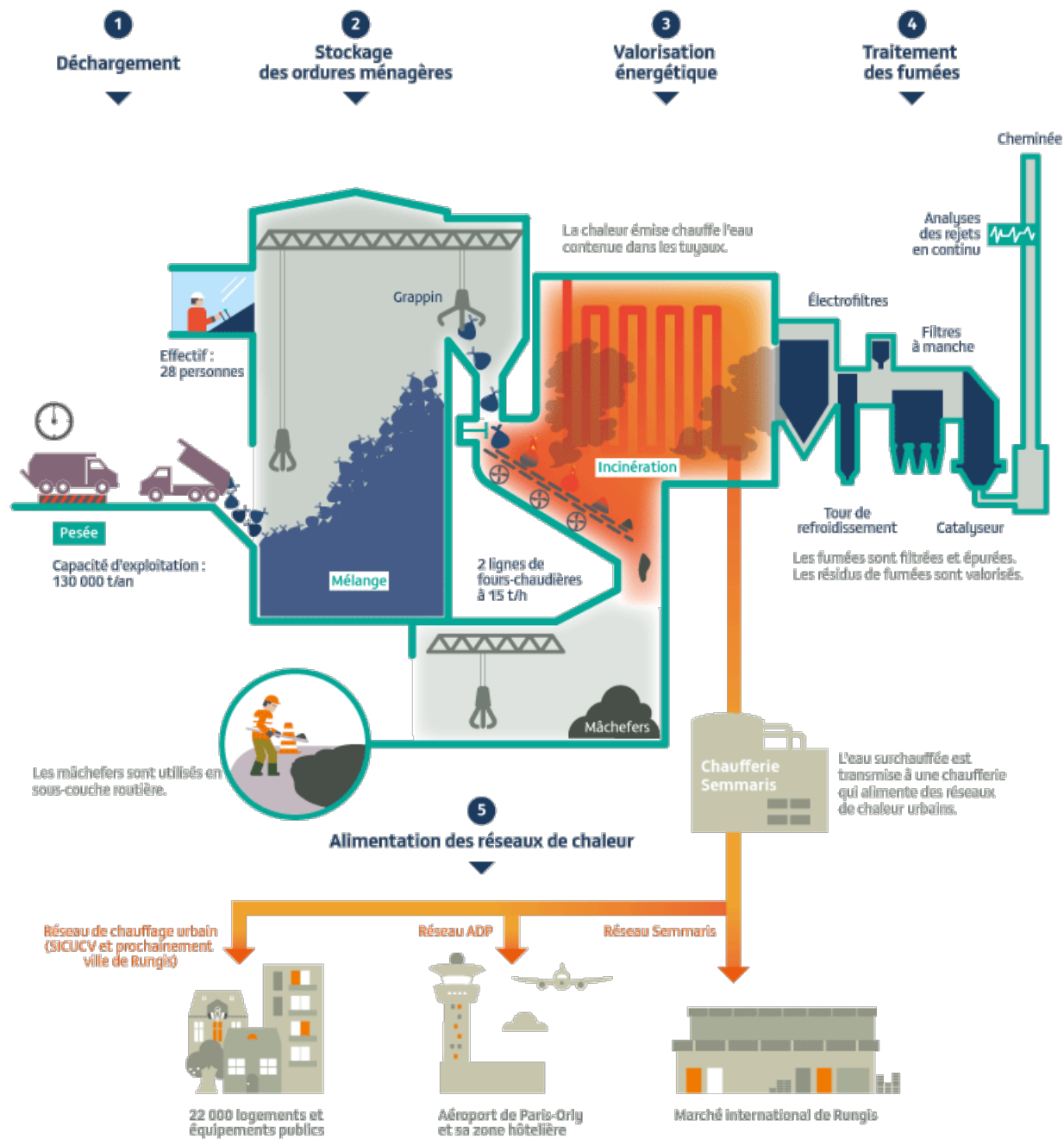
Comment fonctionne notre usine d'incinération ?

Les ordures ménagères sont déversées par camions dans une fosse de stockage où un grappin mécanique les dépose dans le four. L'usine de Rungis est composée de deux fours identiques, pour assurer la continuité de traitement.

Dans le four, les déchets brûlent et produisent des résidus secs que l'on appelle les mâchefers, qui, après analyses et vérification de leur innocuité, sont valorisés en sous-couche routière.

La chaleur émise lors de la combustion des déchets chauffe l'eau contenue dans les tuyaux qui parcourent les parois et le plafond du four. Cette eau surchauffée est envoyée vers une chaufferie qui alimente les réseaux de chaleur de la Semmaris, de l'aéroport de Paris-Orly et du SICUCV (réseau de chauffage urbain de Choisy-le-Roi et de Vitry-sur-Seine).

Les fumées, en sortie du four, passent à travers différents équipements permettant de retenir les polluants par des phénomènes physiques et chimiques (électrofiltres, bicarbonate, charbon actif, filtres à manches, eau ammoniacquée, réduction sélective catalytique).





Le suivi des rejets de l'usine

Avant rejet dans l'atmosphère, les fumées sont analysées en continu, et les résultats sont envoyés quotidiennement à l'inspection des installations classées.

De plus, les retombées de l'usine sont mesurées une fois par an. Ces analyses portent sur les poussières, les métaux (cadmium, arsenic, plomb, manganèse, chrome) et les dioxines/furanes. Cinq points de mesures sont implantés dans des zones impactées par les fumées de l'usine et trois points dans des zones non impactées. Chaque année, les résultats montrent l'absence d'impact de l'usine sur son environnement proche.

L'usine évolue

2016 a été marquée par les premiers apports d'ordures ménagères du Syctom (10 400 tonnes), dans le cadre d'une convention de partenariat en vigueur jusqu'en 2021. Cette mutualisation des équipements de traitement à l'échelle métropolitaine permet de réduire la quantité d'ordures ménagères enfouies chaque année par le Syctom. La RIVED s'inscrit ainsi pleinement dans une démarche de solidarité pour que soient atteints au niveau francilien les objectifs du Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA).

2017 et 2018 furent des années d'importants travaux afin d'améliorer la performance énergétique de l'usine (passée de 49% en 2015 à 68% en 2019), de moderniser ses installations et d'assurer une meilleure insertion du bâtiment dans son environnement immédiat (réfection de l'enveloppe et traitement paysager des abords).



RIVED
1 PLACE LE
CORBUSIER
94 310 ORLY

☎ 01 58 42 73 60

@ CONTACTEZ-NOUS